

COMPTE-RENDU RÉUNION DU 12 SEPTEMBRE 2018

1/ Les grands enjeux de structuration du Collectif

Nous repartons de l'exposé du fonctionnement interne proposé par J-Claude avec synthétiquement la présentation :

Des 5 axes / groupes de travail thématique

- 1- Transitions écologique et solidaire (*nom provisoire*)
- 2- Financements publics et emplois
- 3- Droits et libertés associatives
- 4- Marchandisation (et financiarisation) de l'action associative
- 5- Associations et collectivités publiques (*nom provisoire*)

Les instances / temps et espaces de travail

- Un CA, 3 ou 4 fois /an
- Des plénières, environ 2 par an
- Une université d'été annuelle (début juillet)
- Un groupe veille politique (par liste de diff, en continue sans temps de rencontre)
- Un groupe de coordination hebdomadaire
- Une AG ordinaire annuelle (fin 1er trimestre ou début 2d)

J-Claude revient également sur la fonction de la présidence, laquelle est appelée à « tourner ». JCB président depuis 4 ans.

Les modalités d'expressions du CAC vers l'extérieur

Pour JCB, l'audience du CAC vient de la précision dans l'analyse et il ne faut pas perdre ça mais le problème est que la quasi-intégralité de la production écrite du CAC vient de deux plumes et qu'avec la prise de distance de Didier, il se retrouve plutôt seul.

Gilles rappelle que cela fait maintenant un an que nous pouvons faire le constat du caractère insatisfaisant de ce fonctionnement et que l'enjeu posé par la prise de distance de Didier ne peut pas se résumer à la recherche de nouvelles têtes et des remplaçants « postes par postes », « *si on s'en tient là on se dirige vers une impasse* ».

Le but est d'arriver à porter plus collectivement possible le travail politique du CAC et ça implique de repenser les espaces où les volontaires peuvent s'investir et les liens entre ces espaces, bref d'inventer un nouveau fonctionnement.

Par exemple sur la question de la présidence plutôt que d'anticiper la recherche d'un « remplaçant » à J-Claude, ne peut-on pas réfléchir aux fonctions de la présidence, celles du CA et trouver une autre répartition des tâches à travers une présidence collégiale ? Dans cette optique, nous pourrions imaginer des vice-présidences ou des co-présidences avec des tâches particulières et complémentaires autour de :

- la structuration (mettre de l'huile dans les rouages, aider à l'animation interne)
- la recherche de financements
- la prise de parole et le positionnement politique du CAC
- etc.

JBJ revient et insiste sur l'objectif de notre « séminaire interne » aujourd'hui : il s'agit de poser collectivement des règles de fonctionnement collectif.

Il convient de se redire cela pour bien caler nos attentes, nous devons avancer le plus possible mais nous n'aurons pas fini de faire le tour de la question ce soir, donc dès aujourd'hui il nous faudra anticiper la suite (par exemple le rôle du prochain CA dans ce travail lors de sa réunion du 12 octobre).

Ensuite, pour compléter la présentation de J-Claude, il revient sur une ambition du CAC (plus ou moins présente selon les moments) : celle de s'appuyer sur des collectifs locaux et donc d'articuler un travail entre coordination national et relais « sur le terrain ».

Cela donne un ensemble complexe de 3 « cercles enchevêtrés » que l'on peut nommer pour plus de clarté :

1. - l'approche thématique avec les 5 groupes de travail (approche qui doit tenir compte, par ailleurs, que tout ne rentre pas forcément dans ces 5 groupes, ce qui ne simplifie rien...)
2. - l'approche géographique donc avec la question afférente : quel degré de priorité donne-t-on vraiment à ce développement (et donc quels moyens)
3. - l'approche par instances ou par espaces de travail : Conseils d'administration, réunions de coordination, plénière, groupes de travail thématiques, universités d'été etc.

Hélas, la complexité de cet ensemble est renforcée par le flou dans le fonctionnement notamment du troisième sous-ensemble : les fonctions des différents espaces de travail sont elles-mêmes très enchevêtrés. L'un des objectifs principaux du travail aujourd'hui pourrait être notamment d'écrire collectivement la réponse à deux questions simples pour chacun de ses instances

- quelles sont les fonctions de cette instance ?
- Qui la compose ?
En sachant que cette question est double en réalité, elle peut s'entendre comme qui est en membre ? Et qui définit sa composition, qui est « habilité » à dire qui en est membre ?

Pouvoir dire précisément le rôle respectif du CA par rapport à la plénière, par rapport à la « coordination exécutive » (et au passage, il serait bon de « stabiliser » les appellations), par rapport au bureau¹, par rapport au groupe « veille politique / CA élargi », etc.

Cela paraît indispensable si l'on veut partager cet outil de travail qu'est le CAC, tout simplement car il faut pouvoir dire aux gens où ils mettent les pieds si on veut qu'ils viennent !!... D'autant plus dans un contexte où chacun a peu de temps.

La question irrésolue de la coordination exécutive (mais sur laquelle on avance toutefois)

Systématiquement, nous achoppons sur la question comment relancer la coordination exécutive (*par le passé, 12 personnes la composaient, aujourd'hui plus que 3 + les 2 salariés*).

Peut-être car cette question prise isolément n'a pas de réponse possible et qu'il faut la mettre en lien avec le rôle respectif des autres instances. Sans cela, nous reconduisons un fonctionnement qui place « au cœur du réacteur » un petit groupe de personnes très disponibles (par exemple des retraités).

Dans sa note demandée par J-Claude en avril dernier, J-Baptiste listait les différentes fonctions de cette instance et revenait sur ses limites de ses modalités de fonctionnement actuel avec des réunions de 3 heures hebdomadaires aux ordres du jour pléthoriques [voir cette note en annexe].

Le 12 septembre néanmoins, des pistes ont été évoquées pour faire évoluer ces réunions de coordination (qui doivent rester hebdomadaire pour J-Claude) :

- Clarifier et distinguer les différents temps (échanges sur l'actualité politique / coordination opérationnelle / rencontres avec d'autres réseaux associatifs et militants) pour ne pas tout aborder sur le même temps mais répartir sur 4 semaines du mois... ça pourrait être aussi en alternance une semaine en « coordination opérationnelle » et la semaine suivante sur un temps « échange, analyse et débat politique »... A voir.
- Se faisant, se donner le temps de construire des ordres du jour et des CR d'une part. Et d'autre part faciliter la téléconférence et la possibilité de se connecter aux réunions sur des temps identifiés... Cela va de pair avec une autre préoccupation : permettre aux non-franciliens de participer davantage.

¹ Mais d'ailleurs existe-t-il un bureau ? Et si oui quel est son rôle?

- Raccourcir ces temps hebdomadaires mais proposer une réunion plus longue, idéalement en présentiel, une fois par mois, ouverte aux membres de la liste « groupe veille politique / CA élargi ».
- Maintenir un CA tous les 3 mois mais avec un ordre du jour construit complémentirement à celui de cette longue réunion mensuelle (plus axé sur budget et orientations principales) ou bien alors autre proposition : transformer le CA trimestriel en plénière (à préciser).
- Expérimenter aussi des formules un peu différentes avec des réunions hebdomadaires de coordination que l'on peut ouvrir – type « les petits déjeuner du CAC ». Peut-être plus sur des thématiques précises ? Des échanges de pratiques ? Des revues de presse/revue d'actu ? Des temps de formation-autoformation, etc. ? Testons.

2/ Focus sur l'expression politique (vers l'extérieur) du CAC

A l'heure actuelle, le nombre de personne s'exprimant au nom du CAC est très limité. En plus de J-Claude et Didier et des salariés, nous avons une liste composée de Gilles, Thomas (ponctuellement), Patricia et quelques autres mais trop peu nombreux au regard des sujets traités, des sollicitations, des besoins... Cela pose la question : comment pourrait/devrait s'élaborer le positionnement et l'expression politique du Collectif demain.

La réponse nécessite de distinguer d'une part :

- Le « simple » travail (mais qui demande du temps) de veille, de lecture, d'analyse, de mise en perspective à articuler avec le relais de l'expression politique d'autres réseaux militants proches : exemple lorsque l'on fait suivre une tribune de la *Coordination Pas sans nous* ou du *Mvt pour l'Economie Solidaire* dans le *Pingouin* ou *L'heure de la sirène*...
- le fait de rejoindre une prise de position collective : quand on nous propose ou quand on se propose de signer tel texte, tel pétition, tel manifeste etc. [A ce moment-là, quel est le process ? Arbitrage par le petit groupe de coordination exécutive ? Par le CA ? Par le groupe « veille politique » / CA élargi ? etc.]

Concernant la production par le CAC proprement dit de texte de positionnement politique, il importe également de distinguer :

- Ceux qui ont un caractère d'urgence lorsqu'une grande réactivité est demandée (pour Patricia, il y a là un point de vigilance « *il faut se méfier de la réponse à la course à l'actualité car finalement on est toujours en retard* »... un peu l'histoire du petit lapin dans Alice au pays des merveilles)
- Ceux que l'on peut peut-être anticiper un minimum (Patricia toujours « *là où le CAC peut être particulièrement pertinent, c'est quand il livre des analyses qui permettent de se projeter et d'anticiper même l'actu* »)

Cette distinction est d'autant plus importante que le but est d'éviter comme le souligne Olivier « *de dépenser une grande énergie pour finalement... faire de l'entre soi* ». Cette remarque ouvre la réflexion sur, outre la production de l'analyse politique, celle de sa diffusion... Et cette réflexion rejoint celle sur le temps (urgence versus temps nécessaire à l'élaboration collective), en effet les textes du CAC seront d'autant plus diffusés qu'ils seront construits en associant des personnes et des réseaux (on pense ici d'abord aux 90 personnes/ressources qui composent le groupe « veille politique ») qui, de fait, en se les appropriant seront beaucoup plus actifs dans leur diffusion, laquelle sera d'autant plus efficace mais cela demande un minimum de temps et donc parfois faire le deuil d'une priorité accordé à la réactivité...

Enfin une dernière distinction peut être établi entre :

- Les textes courts : de type communiqués qui propose de manière ramassée une analyse et pour lesquels nous devons encore parfaire le ciblage : relais presse, personnes clés suivant les thématiques, cercle des adhérents (200 à 300), cercle actif (2000), tous nos contacts, etc.
- Les textes plus longs de prise de position politique : dernier exemple en date notre positionnement et analyse sur le « plan pauvreté ». *Idem sur le ciblage.*
- Les analyses et développement de type brochures (par exemple le livret *Quand le social finance les banques et les multinationales*, etc.) pour lesquelles nous devons encore caler le processus de

fabrication (exemple sur les relectures pour éviter encore comme sur le dernier les « retards à l'allumage » avec des coûts de fabrication inutiles, etc.)

Dans ce dernier registre, une dernière idée à tester : choisir un thème, un sujet et le traiter de différentes manières mais notamment en adressant des « appels à contributions » de réseaux et personnes ressources qui nous sont proches.

Cela aurait le grand avantage de structurer le travail dans le mois. Par exemple, si nous décidons de travailler sur la question du lien entre les enjeux européens et les associations citoyennes, nous pouvons organiser notre travail sur plusieurs semaines, plusieurs mois en intégrant des éléments extérieurs à notre propre calendrier (élections et autres temps forts).

Quels thèmes choisir parmi les premières idées listées :

- Enjeux européens et les associations citoyennes
- Actions publiques, réorganisation territoriale et associations citoyennes
- Municipales, municipalisme et associations citoyennes, etc.

Comment les choisir ? Cette dernière question restée sans réponse renvoie au développement ci-dessus détaillant le travail encore à effectuer sur le fonctionnement des instances.

ADDENDUM : PRINCIPALES DÉCISIONS ISSUES DE LA RÉUNION DE COORDINATION DES PILOTES DE GROUPE DE TRAVAIL – 20 SEPTEMBRE 2018

Intro : la plupart de ces décisions sont nées de l'impasse identifiée entre le travail à réaliser dans chaque groupe et le peu de personnes composant actuellement ces groupes (mise à part le groupe « marchandisation »).

Ces décisions ont consisté principalement à **fixer le rôle et la fonction du pilote** (accompagné par ses co-pilotes et les salariés) :

1. Impulser et coordonner l'écriture de la « feuille de route » annuelle 2018-2019 du groupe (*NB : cette fiche pourra être complémentaire avec la fiche-cadre ou être fusionnée avec elle*).
2. Ce faisant, il permettra via cette « feuille de route » l'articulation entre les caps politiques définis en cohérence avec les orientations du CAC et les préoccupations, aspirations propres des membres du groupe de travail.
3. Il mènera le travail de cooptation pour recruter les membres du groupe et s'assurera de l'opérationnalité des outils afférents (liste de diffusion, espace ressource sur l'intranet, etc.).
4. Il facilitera l'implication et la participation, notamment en veillant à ce que des modes d'engagements différenciés puissent exister (en fonction du temps disponible et des intérêts) et en essayant d'adapter les outils à ces engagements différents.
5. De manière générale, le pilote est la personne référente pour définir les moyens nécessaires à son groupe et travailler à les réunir en concertation avec les salariés et les autres membres du CA (pour éventuellement permettre aux arbitrages de s'effectuer de manière concertée).

A noter enfin qu'un consensus s'est dégagé pour que les pilotes soient systématiquement membres du CA afin de ne pas multiplier les réunions et faire doublon. Les CA étant le lieu privilégié de la mise en commun des avancés de chaque groupe afin de permettre leur coordination en cohérence avec la conception générale des orientations du CAC.